

Corrigé

Pierre Merle : Le grand oral du bac est une épreuve mal pensée et injuste

Exercice 1 : Répondez aux questions. (10 points)

1) Selon Jean-Michel Blanquer, comment le grand oral du bac permet-il de lutter contre les discriminations ?

Il permet de compenser les inégalités entre élèves en préparant tout le monde à la réussite de l'examen.

2) A quelle difficulté (concernant les 20 minutes du grand oral) Pierre Merle fait-il allusion quand il évoque les compétences lycéennes lors des oraux de rattrapage ?

La longueur du temps imparti car les lycéens ont déjà du mal à tenir dix minutes lors des oraux de rattrapage.

3) Qu'est-ce qui va à l'encontre des devoirs de l'enseignement selon Pierre Merle ?

Evaluer des compétences sans former au préalable les élèves.

4) Quels sont les acteurs les plus défavorisés par les cinq minutes du grand oral consacrées au projet d'orientation des candidats ?

Les élèves au profil scolaire « moyen »

5) Pour quelles raisons l'évaluation de ce grand oral ne peut être que subjective ?

Les candidats ne sont pas interrogés sur les mêmes questions et leur apparence « sociale » influence les évaluateurs.

Exercice 2 : Cochez la bonne case : vrai, faux, « ? » (Le texte ne le mentionne pas), et justifiez votre choix dans le texte en notant les lignes dans le tableau ci-dessous. (5 points)

		V	F	?	Lignes
1	Le grand oral est le fruit d'une entente entre les professeurs et J.-M. Blanquer.		X		l. 7-8
2	Le grand oral nécessite à lui seul 500 000 heures additionnelles.	X			l. 12
3	L'« esprit critique » débarrasse la pensée des lieux communs.			X	l. X
4	La partie orientation du grand oral discrimine les élèves « moyens » des « bons ».	X			l. 33-34
5	Seules les mathématiques permettent une évaluation précise.		X		l. 39-41